

# **Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

## **Article R. 122-3-1 du code de l'environnement**

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_\_ / 14/09/2023 \_\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_\_ / 15/09/2023 \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_ F09323P0277 \_\_\_\_\_

### **1 Intitulé du projet**

Aménagement du Largue et de la Laye en vue d'une meilleure protection contre les crues

### **2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)**

#### **2.1 Personne physique**

Nom

Prénom(s)

#### **2.2 Personne morale**

Dénomination

Raison sociale

CC Haute-Provence-Pays de Banon

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

2 0 0 0 7 1 0 2 5 0 0 0 1 5

Communauté de Communes

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

DESPIEDS

Jacques

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
10.	modification PT/PL sur 210 ml (S1) + 380 ml (S2) + 230 ml (S3) + 600 m (S4) (rubrique 3.1.2.0. 1° (A)) ; enrochements et gabions sur 150 ml (S1) + 200 ml (S2) + 215 ml + env 600 ml (S4) ; enrochements et gabions (rubrique 3.1.4.0. 1° (A)) ; (rubrique 3.1.5.0. 1° (A)) ; extraction d'un volume de matériaux env 20 000 m3 pour créer la risberme (rubrique 3.2.1.0. (A))

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

S1 : Elargissement de cours d'eau et suppression d'atterrissement, suppression du seuil de l'ancienne prise d'eau, confortement de berges en enrochements

S2 : Elargissement de cours d'eau et suppression d'atterrissement, protection de berge en technique végétale, protection de berge en enrochements

S3 : Elargissement de cours d'eau, protection de berge en enrochements + suppression de seuil ?

S4 : Elargissement du cours d'eau par la création d'une risberme en rive gauche

#### 4.2 Objectifs du projet

Redonner de l'espace au cours d'eau et limiter les dommages en crue du Largue et de la Laye. En effet, augmenter la largeur du lit permet d'abaisser la ligne d'eau en crue et de limiter les débordement sur les secteurs à enjeux (quartiers de l'Androne, quartier des Goudines, quartier du Fosson, camping de Saint- Maime, déchetterie...).

Certains tronçons ont été endommagés par la crue de 2019. Le présent projet vise à rénover les protections existantes en mauvais état ou à conforter des berges érodées.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Installation de chantier, création des accès au chantier et au lit, pêche de sauvetage, dérivation des eaux, défrichage/débroussaillage des emprises des travaux.

Le projet se compose de 4 secteurs. Ils comportent à peu près les mêmes étapes de travaux :

Opérations de terrassement (déblais pour élargissement du lit, et suppression des atterrissements, remblais pour retalutage des berges). Arasement de seuil au brise roche sur les secteurs 1 et 3.

Fouilles en déblais pour la création de sabot para fouille. Pose d'enrochements en sabot et perré. Ces enrochements peuvent être additionnés à du béton ou des boutures et de la terre végétale selon le tronçon et la technique utilisée (enrochements libres, bétonnés, végétalisés).

Pose des protections de berge en technique végétale (fascine de saule, fagots, toile de coco et grillage pare-blocs, petits plants et boutures) sur les tronçons concernés.

Finitions avec de la technique végétale (pose de terre végétale et de petits plants en haut de talus, engazonnement).

A la fin du chantier, le site est remis en état, les surfaces roulées sont griffées, les accès sont supprimés.

A ce stade, le projet est à affiner : définition des zones d'installation de chantier, des accès, secteur S4 au stade avant AVP, certaines coupes types à faire confirmer par l'étude géotechnique, problématique foncière à résoudre pour les élargissements.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

L'exploitation se limite à :

- la surveillance de l'évolution du lit au droit des seuils arasés.

- l'entretien des protections végétalisées. Le développement excessif des végétaux pourrait engendrer une réduction de la section et augmenter la rugosité du lit, ayant pour conséquence de remonter la ligne d'eau. La végétation en haut de talus peut également, si elle n'est pas entretenue, provoquer la déstabilisation des protections en enrochements.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'autorisation de défrichage

Dossier d'autorisation au titre de la loi sur l'eau

Je ne sais pas si d'autres procédures sont nécessaires (notamment vis-à-vis du périmètre de protection rapproché du captage AEP, et l'aire de protection du château de St-Maime)

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Hauteur de protection de berge Linéaire de protection de berge	4.5<x<6.6 m 1170 ml enrochements et 480 ml génie végétal
Volume de déblais Surface de défrichement	environ 60 000 m <sup>3</sup> au total env 5500 m <sup>2</sup> /secteur

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : \_\_\_\_\_

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : 0 6 ° 1 2 ' 3 7 " E Lat. : 5 1 ° 5 1 ' 2 5 " N

Point de d'arrivée : Long. : 0 6 ° 1 4 ' 1 5 " E Lat. : 5 1 ° 5 1 ' 0 5 " N

##### Communes traversées :

Saint-Maime, Dauphin (travaux sur le Largue et la Laye à l'amont de la confluence et sur le Largue à l'aval de la confluence : autre point de départ : 06°11'28"E 51°50'52"N)

##### Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Dauphin. Travaux en Zone Naturelle à préserver de toute construction y compris agricole pour des enjeux écologiques (Ne). Pas de PLU pour Saint-Maime.

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

Le projet prévoit de conforter ou d'étendre plusieurs ouvrages existants. Un dossier loi sur l'eau (D) a été déposé en 2017 pour les travaux de protection de la berge du Largue en amont du pont rouge. J'ignore si d'autres autorisations ont été promulgué.

Les ouvrages à modifier sont : les enrochements le long du bassin à prolonger, la suppression du radier béton, le prolongement et le confortement de la protection en amont du seuil, la reprise des protections en amont rive droite du pont, la reprise des enrochements en aval du pont (S1). La reprise du pied de mur en rive gauche, la reprise des enrochements existants en rive gauche, prolongement d'une protection en gabions, pose d'un sabot sur des enrochements bétonnés existants + reprise des enrochements bétonnés + reprise d'enrochements aval pont (S2)  
Les reprises d'ouvrages existants sont réalisés principalement avec des enrochements selon les coupes en annexe

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II Le Largue et ses ripisylves (930020060)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Périmètre de protection de la réserve naturelle géologique du Lubéron (FR9500090) Parc naturel régional du Lubéron (FR8000003)

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Protection au titre des abords de monuments historiques (AC1) Chapelle Sainte-Agathe et ancien château. Secteur 2 inclus dans le périmètre de protection.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absente de la classification des zones humides d'importance internationale (RAMSAR).
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRi approuvé sur la commune de Saint-Maime PPRNP sur la commune de Dauphin seulement pour la retrait/gonflement des argiles PPRT (Geosel/Géométhane) sur la commune de Dauphin
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sous-bassin du Largue (arrêté n°2010-660 du 6 avril 2010)
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Forage AEP des Arnauds-Grands-Prés sur la commune de Dauphin. Le secteur 3 est inclus dans la zone de protection rapprochée.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Adrets de Montjustin - les Craux - Rochers et Crêtes de Volx (FR9301542). Au plus près 170 m
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plateau et ruines du château de Saint-Maime (93C04021). Au plus près 300 m. Le projet est inclus en parti dans l'aire de protection du château.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet prévoit d'élargir le lit du Largue/Laye sur certains tronçons, un volume total estimé de 60 000 m <sup>3</sup> . Il pourrait être envisagé qu'une partie soit redispesée en berge sur un secteur érodé à l'aval de la confluence Largue-Laye (non défini). Le chantier nécessite également la destruction de seuil et de couper la végétation dans l'emprise des travaux (déchets en décharge ou centre de revalorisation).
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des matériaux devront être apportés : enrochements, gabions, matériaux de technique végétale. Certains blocs pourront être récupérés sur site.
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une ligne électrique aérienne, devra être déplacée sur le secteur 4. Des réseaux EU et/ou AEP pourraient nécessiter d'être déplacés (tracés à préciser)
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des pêches de sauvetages seront réalisées préalablement aux travaux. L'habitat sera détruit lors de la phase travaux. Bruit, poussières et circulations d'engins. Les impacts sont limités par la présence de zones urbanisées proches, la remise en état du site, évite les périodes de reproduction/nidification. Le projet prévoit la revégétalisation des talus et l'utilisation de technique végétale permettant une meilleure intégration paysagère, et un développement de la flore post-travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité d'une zone NATURA 2000. Les mêmes impacts que ci-dessus, limités au maximum par des engins aux normes, la remise en état du site, le choix de la période des travaux, l'utilisation de technique végétale, ...
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consomme des zones naturelles (Ne) définies comme "éléments de paysage" pour redonner de l'espace au cours d'eau. Les seules constructions qu'il pourra y avoir à l'issue des travaux seront des protections de berge.  Pas de PLU sur Saint-Maime.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Dauphin est concernée par le risque technologique (Geosel). Il est probable que la commune de Saint-Maime soit également concernée.  Une canalisation GEOSEL se situe à proximité des secteurs 1, 3 et 4. Cette canalisation est un canalisation d'eau. Le risque est donc fortement réduit.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les 4 secteurs sont soumis au risque inondation. Le projet a pour but de réduire l'emprise des inondations (en particulier par les crues de faible/moyenne intensité).  Les travaux se dérouleront pendant la période des basses eaux et la dérivation des eaux de surface devra résister aux crues courantes (débit à définir).
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux nécessitent des engins de chantier (pelles, bennes) à la fois sur site et pour faire transiter les matériaux (blocs notamment). Ces impacts sont temporaires.  Sur le secteur 4, l'élargissement/reprofilage du lit au niveau du coude implique de rompre la continuité du chemin des Goudines, et de modifier la voie d'accès à la propriété située dans le coude. Cet impact est définitif.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier implique des nuisances sonores (engins de chantier, dépose de blocs, travail des engins, destruction de seuils/radier bétonné au brise roche... L'impact est limiter par le respect des horaires de chantier	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le chantier se déroulera de jour.	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de fouilles pompées pour garantir à minima la visibilité sur le sommet des enrochements lors des travauxElles seront décantées et filtrées avant rejet dans le cours d'eau,l'impact est limité.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cours d'eau

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'emprise des travaux devra être défrichée. Les éventuelles espèces envahissantes trouvées seront déposés en décharge.</p> <p>La suppression des seuils implique la production de gravats. Ces déchets seront déposés en décharge ou centre de revalorisation agréé.</p>
<b>Patrimoine/Cadre de vie/Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet implique à court terme un impact sur le paysager (ripisylve).</p> <p>Les impacts seront limités par l'utilisation de technique végétale permettant de revégétaliser les talus. Et réduire le temps de repousse.</p>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>La pêche pourra être impactée en phase chantier, anisi que les activités du camping (période de travaux choisie pour limiter au maximum les nuisances). Les parcelles agricoles pourront éventuellement être utilisées pour positionner les installations de chantier si besoin.</p>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Un diagnostic écologique (inventaires faune-flore) est en cours pour compléter la connaissance du site en terme de faune et d'habitats. Il devrait se terminer fin septembre 2023. La présence d'espèces protégées a été notée (castor, oiseaux, reptiles, amphibiens et chiroptères...), mais demande d'être ajustée en fonction des emprises des travaux. Des mesures pour réduire les impacts pourront également être proposées dans ce diagnostic.

---

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Choix de la période des travaux (basses eaux, hors période de nidification et de reproduction des poissons, hors période estivale).

Filtration et décantation des eaux de fouilles avant rejet dans le milieu.

Utilisation du génie végétal (espèces locales) + remise en état du site pour réduire les incidences sur le paysager et les habitats.

Arrosage des surfaces de circulation pour limiter les poussières. Nettoyage quotidien des chaussées.

Respect strict de l'emprise des travaux

Mesures de précautions pour limiter la pollution des eaux de surface:

- kits antipollution dans chaque véhicule
- aire de stationnement des engins et du matériel en dehors du lit
- systèmes de récupération et de traitement des eaux de lavage et de ruissellement, stockage des hydrocarbures, entretien des engins et approvisionnement en carburants effectués sur bassin de stockage étanche,
- sortie des engins du lit tous les soirs et weekend
- engins présentant une fuite devront cesser d'intervenir et être remorqués pour réparation immédiate hors des abords de la rivière

---

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il nous semble que l'ampleur des travaux et la présence d'espèces protégées sur les secteurs de travaux indiquent la nécessité d'une évaluation environnementale. Nous nous remettons à l'avis des services instructeurs.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Annexe 6 : AVP sur les secteurs 1, 2 et 3 (description et dimensionnement du projet)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Annexe 7 : Note technique sur le secteur 4 (description du projet)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom DEPIEDS

Prénom Jacques

Qualité du signataire Président

A MANE

Fait le 07/09/2023



Signature du (des) demandeur(s)

